



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON
Conseil Syndical du 6 juin 2025

Procès-verbal

Membres du Conseil Syndical : 10

Membres en exercice : 10

Votants présents : 5

M. Jean GALAND, M. Jean-François BOUDIGUE,

Un pouvoir est donné à M. Jean-François BOUDIGUE par M. Patrick DAVET.

Un pouvoir est donné à Mme Marie LARUE par M. Stéphane LE BOT.

Un pouvoir est donné à M. Jean-Yves ROSAZZA par M. Xavier DANÉY.

Excusé(s) :

M. Patrick DAVET, M. Stéphane LE BOT, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Bruno LAFON,
M. Xavier DANÉY, Mme Marie LARRUE.

Assistaient à la réunion :

M. Éric COIGNAT, M. Alain BALLEREAU, Mme Béatrice AURIENTIS.

Président de séance :

M. Jean GALAND.

Secrétaire de séance :

M. Jean-François BOUDIGUE.

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 20 mai 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

La séance réunie le 6 juin 2025 est ouverte à 10h30.

- Le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 16 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.
- M. Jean-François BOUDIGUE est désigné comme secrétaire de séance.

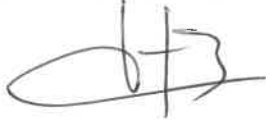
Délibérations à l'ordre du jour de cette séance :

- **Délibération 10-2025** : Approbation du Compte Administratif 2024.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 11-2025** : Affectation du résultat au titre de l'exercice 2025 du Compte Administratif 2024.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 12-2025** : Création de poste Responsable Bureau Marché-Finances - Budget.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé aux membres de l'assemblée que le prochain Conseil Syndical, se déroulera le jeudi 18 septembre 2025 à 10h00, à Lanton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Le Secrétaire de Séance



Jean-François BOUDIGUE

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon

Jean GALAND

